

Programme des prix Athlètes

Août 2018

Catégories

- **Athlètes par excellence :**
 - Fille et garçon benjamins,
 - Fille et garçon cadets,
 - Fille et garçon jeunesse,
 - Femme et homme juniors,
 - Femme et homme espoirs,
 - Femme et homme seniors,
 - Femme et homme vétérans,
 - Femme et homme para-athlétisme,
 - Relève (mixte) en para-athlétisme,
 - Coureuse sur route (Athlètes Jacqueline-Gareau) et coureur sur route (Athlètes Gérard-Côté).

- **Club par excellence – développement des athlètes**
- **Entraîneur ou entraîneuse par excellence – Niveau canadien**
- **Entraîneur ou entraîneuse par excellence – Niveau international**
- **Officiel par excellence**
- **Administrateur par excellence**
- **Intervenant scolaire par excellence**
- **Employeur par excellence**
- **Organisation de compétition par excellence :**
 - Stade,
 - Route,
 - Cross/ trail /montagne.

- **Trophée Émilie-Mondor**
- **Trophée Hommage**

Informations générales et procédure

- À la fin de chaque saison en plein air et à partir d'une date déterminée par la FQA, tous les membres collectifs et individuels de la FQA peuvent soumettre, à l'aide des formulaires prévus à cette fin, des candidatures pour les différents prix Athlétas. **La période prise en considération pour les résultats ou les réalisations de l'année se termine le 30 septembre.** La période de cette année est du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018. Exceptionnellement, selon le calendrier international des compétitions, cette date limite pourrait être prolongée jusqu'à la date de réunion du jury de sélection.
- Le bureau de la FQA vérifie si, pour chaque candidature soumise, les conditions d'admissibilité sont respectées. Il établit alors la liste de candidatures dans chaque catégorie (généralement entre 5 et 10 pour les athlètes par excellence) qui méritent d'être retenues et peut ajouter des candidatures jugées méritoires. Ces listes sont ensuite soumises aux membres de la CTP, qui peuvent ajouter des candidatures méritantes qui, selon eux, devraient apparaître dans ces listes.
- Les catégories suivantes ne sont pas sujettes à cette procédure : intervenant scolaire par excellence (sous la responsabilité du Réseau du sport étudiant du Québec), trophée Hommage (sous responsabilité du CA de la FQA).
- Les candidatures retenues sont soumises à un jury de sélection, composé d'experts n'ayant généralement aucun lien avec les candidats. En cas de conflit d'intérêts, le juré concerné s'abstiendra de voter dans la catégorie concernée.
- Le jury de sélection choisit trois finalistes et un lauréat dans les catégories suivantes : athlètes par excellence, club par excellence – développement des athlètes, entraîneur ou entraîneuse par excellence (niveaux national et international), officiel par excellence, administrateur par excellence.
- Dans les catégories où le jury de sélection choisit des finalistes et un lauréat, il est possible que le nombre de finalistes soit supérieur à trois ou qu'il y ait ex æquo au titre de lauréat. Pour certaines catégories, il pourrait y avoir moins de trois finalistes.
- Il n'y a pas de finalistes (donc, nomination unique) dans les catégories suivantes : athlète de la relève en para-athlétisme, intervenant scolaire par excellence, employeur par excellence, organisation de compétition par excellence (stade, route, cross/trail/montagne), trophée Émilie-Mondor, trophée Hommage.
- Le jury de sélection a le loisir de ne pas désigner de lauréat dans une catégorie s'il juge qu'aucune candidature n'est méritante.
- Les décisions du jury de sélection sont finales et sans appel.
- Dans les catégories où il y a des finalistes, la liste est transmise aux clubs et affichée sur le site de la FQA. Tous les finalistes sont invités au Gala Athlétas aux frais de la FQA et nommés au cours du Gala.
- Le respect des règlements et des codes d'éthique de la FQA peut être considéré dans les délibérations du jury de sélection.

Catégorie		Conditions d'admissibilité	Critères de sélection (par ordre d'importance, à moins d'indication contraire)
Athlètes par excellence	Fille benjamine	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 12-13 ans ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux Championnats provinciaux en plein air 2. Classement(s) aux Championnats scolaires en plein air 3. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 4. Classement(s) aux Championnats provinciaux en salle
	Garçon benjamin		
	Fille cadette	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 14-15 ans ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux en plein air ➤ Avoir participé aux Championnats nationaux jeunesse de la Légion 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux Championnats canadiens cadets de la Légion 2. Classement(s) aux Championnats provinciaux en plein air 3. Classement(s) aux Jeux du Québec 4. Classement(s) aux Championnats scolaires en plein air 5. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 6. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
	Garçon cadet		
	Fille jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 16-17 ans ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux en plein air* ➤ Avoir participé aux Championnats nationaux jeunesse de la Légion ou aux Jeux du Canada <p><i>* Sauf en cas de blessure ou de participation à des championnats de niveau supérieur</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (en équipe nationale) 2. Classement(s) aux Championnats canadiens jeunesse de la Légion 3. Classement(s) aux championnats canadiens junior en plein air ou au Jeux du Canada 4. Records canadiens établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 5. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 6. Classement(s) aux Championnats provinciaux en plein air 7. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve) 8. Classement(s) aux Jeux du Québec
	Garçon jeunesse		
	Femme junior	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 18-19 ans ➤ Avoir participé aux Championnats canadiens juniors en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (en équipe nationale) 2. Classement(s) aux Championnats canadiens juniors 3. Classement(s) dans des compétitions nationales seniors 4. Classement(s) aux Jeux du Canada 5. Records canadiens établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 6. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 7. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
	Homme junior		

	Femme espoir	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 20-22 ans ➤ Avoir participé aux Championnats canadiens seniors en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (en équipe nationale) 2. Classement(s) aux Championnats canadiens seniors 3. Classement(s) aux Jeux de la Francophonie (Équipe du Québec) 4. Classement(s) aux Jeux du Canada 5. Records canadiens établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 6. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 7. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
	Homme espoir		
	Femme senior	<ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe d'âge 23 ans et plus 2. Avoir participé aux Championnats canadiens seniors en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (en équipe nationale) 2. Classement(s) aux Championnats canadiens seniors 3. Classement(s) aux Jeux de la Francophonie (Équipe du Québec) 4. Records canadiens en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 5. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 6. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
	Homme senior		
	Coureuse sur route (Athlètes Jacqueline-Gareau)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvert à tous âges ➤ Avoir participé à au moins trois épreuves sur route sur des parcours certifiés sur une distance reconnue par l'IAAF de 10km ou plus. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (équipe nationale) 2. Meilleure performance dans un événement international (autre que 1.) 3. Classement(s) aux Championnats canadiens de marathon, demi-marathon et 10 km 4. Classement canadien au marathon, au demi-marathon et au 10 km 5. Records canadiens ou québécois établis au marathon, au demi-marathon ou au 10 km 6. Trois meilleures performances sur route (selon Table de cotation IAAF) réalisées sur des parcours certifiés sur une distance reconnue par l'IAAF de 10km ou plus
	Coureur sur route (Athlètes Gérard-Côté)		
	Femme vétéran	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 35 ans et plus ➤ Participation à au moins un championnat en catégorie vétéran (monde, canadien ou québécois), en salle ou en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure performance évaluée selon le Age-Graded Calculator (http://www.mastersathletics.net/index.php?id=2595) 2. Classement(s) aux Championnats du monde en plein air ou en salle Masters 3. Records du monde Masters en plein air ou en salle 4. Classement mondial Master en plein air (meilleure épreuve) 5. Classement(s) aux Championnats NCCWMA 6. Classement(s) aux Championnats canadiens en plein air Masters 7. Classement(s) aux Championnats provinciaux en plein air, catégorie vétéran 8. Records canadiens en plein air ou en salle établis 9. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve) 10. Classement(s) aux Championnats canadiens en salle Masters
	Homme vétéran		

	Athlète féminine para-athlétisme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire partie de l'une des 5 catégories (27 classes) reconnues par Athlétisme Canada 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (équipe nationale) 2. Classement (s) à des événements internationaux (autre que 1.) 3. Records du monde établis en plein air (épreuves individuelles seulement) 4. Records canadiens établis en plein air (épreuves individuelles seulement) 5. Classement mondial en plein air (meilleure épreuve)
	Athlète masculin para-athlétisme		
	Athlète de la relève en para-athlétisme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire partie de l'une des 5 catégories (27 classes) reconnues par Athlétisme Canada ➤ Maximum de cinq (5) années d'expérience en para-athlétisme 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) et résultats aux événements régionaux, provinciaux et nationaux
Club par excellence – développement des athlètes		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir des athlètes dans les catégories benjamins, cadets et jeunesse ➤ Avoir au moins trois entraîneurs 	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'athlètes médaillés aux Championnats provinciaux en plein air dans les catégories benjamins, cadets et jeunesse ➤ Nombre d'athlètes finalistes aux Championnats de la Légion (cadets et jeunesse) ➤ Nombre d'athlètes médaillés aux Championnats de la Légion (cadets et jeunesse) ➤ Nombre d'athlètes médaillés aux Championnats provinciaux scolaires en plein air ➤ Nombre et qualifications des entraîneurs affiliés à la FQA
Entraîneur ou entraîneuse par excellence – Niveau canadien		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir au moins un athlète sur le programme Excellence en catégorie élite ➤ Avoir au moins un athlète médaillé aux Championnats canadiens seniors ou juniors ➤ Entraîneur affilié à la FQA dans l'année de nomination 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'athlètes médaillés aux Championnats canadiens seniors et juniors 2. Nombre d'athlètes sélectionnés sur les équipes nationales seniors ou juniors 3. Résultats (classements et performances) des athlètes au niveau international dans les catégories seniors et juniors 4. Classement mondial des athlètes dans leur catégorie (senior ou junior) 5. Classement national «ouvert» des athlètes 6. Nombre d'athlètes identifiés excellence, élite et relève 7. Formation (niveau de certification)

Entraîneur ou entraîneuse par excellence- Niveau international		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entraîneur principal d’au moins un athlète détenteur d’un brevet national; ➤ Entraîneur principal d’au moins un athlète ayant participé aux JO, Mondiaux seniors ou juniors, Jeux panam ou Jeux du Commonwealth; ➤ Entraîneur principal d’au moins un athlète classé dans les 16 premiers dans l’une de ces compétitions OU classé dans les 100 premiers au monde; ➤ Entraîneur de performance certifié ou niveau 3 certifié (PNCE); ➤ Entraîneur affilié à la FQA dans l’année de nomination 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement de l’athlète aux JO, Mondiaux seniors ou juniors, Jeux panaméricains ou Jeux du Commonwealth 2. Classement mondial de l’athlète.
Officiel par excellence		Sélection de cinq officiels par le CORO	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétence 2. Formation reçue et donnée 3. Assiduité (nombre de compétitions) 4. Expérience (nombre d’années) (trois finalistes retenus par le jury de sélection)
Administrateur par excellence		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Administrateur bénévole d'un conseil d'administration au niveau local, régional ou provincial ➤ L'administrateur bénévole ne peut être un entraîneur 	<u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribution marquée au développement ou au rayonnement d'un club ou d'une organisation, par exemple augmentation significative du nombre d'athlètes, mise en place de nouveau programme, nouvelles sources de financement majeures ou association avec une institution importante dans la communauté. ➤ Réalisations innovantes ou originales en matière d'organisation au cours de l'année ➤ Leadership ➤ Esprit d'équipe

Employeur par excellence		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprise ou organisme ayant pour employé un athlète, un entraîneur, un officiel ou un cadre bénévole de la FQA ➤ Octroi de privilèges à cet employé (congé, allègement de tâche, soutien financier spécial, etc.) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Privilèges accordés 2. Avantages pour le développement de l'athlète ou de l'athlétisme québécois 			
Intervenant scolaire par excellence		Entraîneur, administrateur ou cadre (bénévole dans les trois cas) qui a contribué au développement de l'athlétisme pendant au moins une année, que ce soit au niveau secondaire, collégial ou universitaire : encadrement d'athlètes, organisation de compétitions locales ou régionales, promotion de l'athlétisme (interne ou externe)	Choix du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)			
Organisation de compétition par excellence	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;">Stade</td> </tr> <tr> <td>Route</td> </tr> <tr> <td>Cross/trail/montagne</td> </tr> </table>	Stade	Route	Cross/trail/montagne	Toute compétition sanctionnée par la FQA	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité de l'organisation (variété et qualité des services, respect de l'horaire, efficacité de l'équipe de bénévoles, exécution technique, gestion budgétaire) ➤ Retombées pour le milieu et pour le développement de l'athlétisme ➤ Nombre de participants ➤ Promotion et rayonnement
Stade						
Route						
Cross/trail/montagne						
Trophée Émilie-Mondor		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Athlète de 25 ans et moins aux études ➤ Participation au réseau provincial de compétition 	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réussite scolaire ➤ Leadership ➤ Modèle pour les jeunes ➤ Implication bénévole dans des activités sportives, culturelles ou sociales <p>Choix du comité de sélection et de Nicole Demers-Mondor et François Mondor (parents d'Émilie Mondor)</p>			
Trophée Hommage		Personne qui a contribué plusieurs années au développement de l'athlétisme québécois, au niveau régional ou provincial	<p>Choix du CA de la FQA, sur recommandation de la direction générale</p> <p>Note : ce trophée ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne.</p>			

